

QUAND LA JUSTICE, « PREND L'EAU » ...

Pour une fois, **MédiaChartres** relais un avis du quotidien local, portant sur une déclaration (1) du **Président du TDC** (Tribunal de commerce) de Chartres, et le partage.



Il est exacte, dommage et incompréhensible, que ce **haut lieu chargé d'histoire**, soit totalement laissé à l'abandon par les institutions (?)

(1)« Depuis ma prise de fonction, il y a donc maintenant deux ans, je tente de faire réparer le toit de ce beau bâtiment dont l'étanchéité a rendu l'âme, aggravée par les désordres d'un chantier mitoyen. Rien n'y fait, chaque forte pluie inonde les locaux du greffe qui sont dans un état déplorable. Les infiltrations dans les murs ont même atteint le réseau électrique et le font parfois disjoncter. Les peintures de la salle des pas perdus cloquent comme tout le monde a pu le voir, mais les services administratifs régionaux (SAR) restent inactifs et silencieux à nos réclamations. Les chefs d'entreprise que nous sommes ont, eux aussi, compris qu'à l'arrivée cela coûtera dix fois plus cher à remettre en état, mais nous ne savons plus quoi faire à ladite inertie administrative

François Robinet.

(source: Échos républicain).

MédiaChartres, espère que cette « **supplique** » sera entendue, quelle trouvera « **audience** » et que le Ministère de tutelle, fera preuve de ... **jugement** (?)

Clara
Hirsch

